

Communiqué de presse

Paris, le 29 novembre 2016

Allianz France lance Allianz Active4Life, une offre d'assurance-vie innovante qui allie performance et protection

Dans le contexte économique actuel de taux historiquement bas, Allianz France lance Allianz Active4Life, une solution unique en France, pour dynamiser l'épargne tout en limitant les impacts des fortes secousses boursières.

Pour profiter du dynamisme des marchés financiers, le capital est investi sur un support exprimé en unités de compte avec deux approches : équilibrée et dynamique.

« L'investissement en unités de compte présente un intérêt renforcé dans le contexte actuel de taux bas, mais les aléas boursiers ne sont pas rares et peuvent causer des préjudices financiers importants. Comme nous nous assurons tous contre des risques touchant à notre logement, notre voiture et notre santé, pourquoi ne pas offrir la possibilité de dynamiser son épargne tout en la protégeant des chocs boursiers, de façon simple et souple ? » explique **Alain Burtin, Directeur des marchés et du développement produits d'Allianz France.**



Grâce à une option, **Allianz Protect Invest** :

- à chaque date d'anniversaire, le capital est protégé par un seuil de perte maximal de 10% ou 15 %, selon le support choisi.
- en cas de décès, le capital transmis aux bénéficiaires sera au moins égal à 90% ou 85 % du capital atteint à la date d'anniversaire précédente.

« Pour la première fois, le client a la faculté de protéger son investissement et peut décider chaque année s'il souhaite le faire » ajoute **Sylvain Coriat, Directeur des Assurances de Personnes d'Allianz France.**

Allianz Active4Life se distingue aussi par sa simplicité et sa transparence. Les supports sont totalement gérés par Allianz Global Investors, l'un des leaders mondiaux en gestion d'actifs, et l'épargnant peut suivre quotidiennement l'évolution de leur valeur sur son espace client en ligne. Les frais de l'option sont transparents et communiqués chaque année au client qui peut décider d'activer l'option ou pas.

Allianz Active4Life, distribué par tous les réseaux commerciaux d'Allianz France, vient enrichir une gamme étendue de solutions d'assurance-vie. Les conseillers d'Allianz France s'appuient sur une

méthode d'approche patrimoniale globale et analysent les besoins de chaque client pour leur proposer l'offre qui correspond le mieux à leur profil.

En choisissant **Allianz Active4Life**, l'assuré devient adhérent de l'association ANCRE, souscriptrice de ce contrat.

Contacts Presse Allianz France

Sandrine Pichavant	01 58 85 34 02	sandrine.pichavant@allianz.fr
Sophie Greiner	01 58 85 41 42	sophie.greiner@allianz.fr

A propos d'Allianz

Allianz, un des leaders mondiaux de l'assurance propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Près de 142 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de 85 millions de clients. Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 10 500 collaborateurs en France. Près de 7000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires sont présents pour apporter un conseil de qualité aux 5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur www.allianz.fr



Suivez-nous sur Twitter [@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)



Retrouvez-nous également sur notre page Facebook [Allianz France](https://www.facebook.com/allianzfrance)

A propos de l'ANCRE

L'Ancre, Association Nationale pour la Couverture des risques, la Retraite et l'Épargne, est une association indépendante, loi 1901 qui représente les intérêts de ses adhérents. ALLIANZ a signé avec l'ANCRE des conventions permettant à l'association de proposer à ses adhérents de souscrire des contrats d'assurance Retraite, Épargne, Prévoyance et Emprunteurs.

Créée en 1983, forte de plus de 320 000 adhérents, l'ANCRE est membre de la FAIDER (Fédération des Associations Indépendantes de Défense des Épargnants pour la Retraite) qui intervient pour améliorer les projets de lois et de règlements en matière d'épargne et représente les épargnants dans les instances publiques de consultations et de concertation tant en France qu'au niveau européen. www.ancre-vie.com